



santé  
famille  
retraite  
services

# Lettre aux Élus

Toute l'actualité de la MSA Auvergne

juillet 2018

L'essentiel & plus encore



Chèr(e) délégué(e),

Temps fort de notre vie démocratique, notre Assemblée Générale, en présence de Pascal Cormery, notre Président national, a rencontré un franc succès cette année encore. Le site de Vulcania accueillait notre Assemblée Générale MSA

Auvergne, pour la première fois. Gageons que nous avons porté chance à la Chaîne des puys – faille de Limagne, inscrite récemment au patrimoine mondial.

Initiative largement appréciée, notre assemblée s'est tenue dans d'excellentes conditions. Vous trouverez dans les pages qui suivent un retour plus détaillé de cette journée. Je vous remercie pour votre présence et votre implication.

Autre temps fort, l'inauguration de notre nouveau siège social dans le quartier de La Pardieu à Clermont-Ferrand. Si l'emménagement était effectif depuis quelques semaines, l'inauguration officielle avait lieu le 25 juin dernier. Tel que souhaité par le Conseil d'Administration, ce fut une cérémonie marquante ; l'occasion d'un rassemblement, de tous les acteurs de l'agriculture, de la protection sociale et des partenaires du groupe MSA Auvergne. Un témoignage par leur présence, de la place privilégiée qu'occupe le Groupe MSA dans le monde agricole, la protection sociale et l'économie sociale et solidaire. Les défis et les évolutions à venir restent importants, mais nous disposons de véritables atouts et savoir-faire. Que tous les acteurs et participants de cette journée soient remerciés.

Prochaine échéance : les élections des chambres d'agriculture vont se dérouler d'ici fin janvier 2019 et ensuite, débutera le calendrier des élections MSA 2020. Elles seront organisées dans le cadre du nouveau découpage cantonal qui entraînera de façon mécanique

une diminution du nombre de nos délégués. L'enjeu ici n'est pas tant le nombre d'élus que la capacité et l'envie de chacun d'entre eux à s'engager pleinement pour porter les dossiers locaux et les décisions de l'institution au cœur des territoires, pour demeurer une force de propositions et d'actions reconnue.

D'ici là, soyons vigilants à la rentrée sur la réforme annoncée des retraites et le nouveau projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019.

Je vous souhaite, à vous toutes et tous, un très bel été.

**Philippe PANEL**  
Président de la MSA Auvergne

## Prochains rendez-vous

- **Sommet de l'élevage**

> **3, 4 et 5 octobre 2018**

au Zénith d'Auvergne Rhône-Alpes à Cournon d'Auvergne

- **La tronçonneuse**

> **12 octobre 2018**

Rendez-vous à Augerolles pour apprendre à utiliser la tronçonneuse en toute sécurité !

- **Taille de la vigne et TMS**

> **fin Novembre 2018**

Action à l'initiative de l'Echelon Local 2 (*Chantelle, Ebreuil, Escuroles, Gannat, St-Pourçain-sur-Sioule et Varennes-sur-Allier*) en cours d'élaboration.

# Assemblée Générale MSA Auvergne 2018

▶ Le 6 avril dernier à Vulcania, **320 délégués**, représentants agricoles et politiques ont participé, à l'**Assemblée Générale de la MSA Auvergne**.

En préambule de ce temps fort, un hommage a été rendu à tous les délégués disparus et notamment Monsieur Philippe LAMAT et Monsieur François-Albert CHANDON.



▶ Après le **rapport d'activité** présenté par Jean Marie PASSARIEU, Directeur Général, l'**emménagement du nouveau siège social** de la MSA Auvergne a été abordé par Albert COMPTOUR, 1<sup>er</sup> Vice-Président.



▶ Lors du **rapport moral** Philippe PANEL, Président, a souligné les actions menées en 2017 : mise en place de l'aide au répit, accompagnement aux crises agricoles, développement de l'offre de services. Frédéric BONNICHON, élu local et régional, a témoigné sur **les nouveaux enjeux de nos territoires**. Pascal CORMERY, Président CCMSA, nous a livré son analyse sur **les temps forts 2017** puis **les grandes actualités et défis 2018**.



▶ Une **remise de médailles** de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles a mis à l'honneur 14 délégués.

▶ Enfin, la MSA Auvergne a profité du cadre exceptionnel de VULCANIA pour offrir aux participants un **banquet convivial** ainsi qu'un **voyage interactif sur le thème de l'eau**.



▶ Monique GRIMAULT, a été élue Administratrice du collège 1 dans le département de la Haute-Loire.

# Inauguration nouveau siège social

► **Lundi 25 juin 2018, a eu lieu l'inauguration politique et partenariale du siège social du Groupe MSA, c'est-à-dire la MSA Auvergne ainsi que toutes les structures de l'offre de Services.**



◀ **Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand a présidé la cérémonie du ruban, accompagné (de gauche à droite) par François MARION, Albert COMPTOUR (en arrière-plan), Lionel CHAUVIN, Jean-Marc BOYER, Roger-Jean MEALLET, Michel FANGET, Jean-Marc JUILHARD (en arrière-plan), Philippe PANEL, Thierry MANTEN, Olivier BIANCHI, Serge PICHOT et Frédéric BONNICHON.**



► **Après les traditionnels discours (Jean Marie PASSARIEU, Thierry MANTEN, Philippe PANEL et Olivier BIANCHI), présentant les enjeux et la place du Groupe MSA Auvergne au cœur de notre territoire, les invités ont pu apprécier les nouveaux locaux au travers d'une visite orchestrée par un binôme composé d'un salarié volontaire et d'un administrateur avant de partager un moment de convivialité.**



◀ **Le livre d'or de la MSA Auvergne a ouvert une nouvelle page dans l'histoire du Groupe MSA Auvergne au sein d'un siège social adapté aux évolutions de notre protection sociale.**

## Vie Mutualiste

### « Les pieds sur terre » : Dernières représentations

En ce début d'année 2018, deux représentations de la pièce de théâtre « Les pieds sur terre » ont été jouées dans les départements de l'Allier et de la Haute-Loire.

**Deux belles soirées regroupant plus de 180 participants chacune.**

Au final, 4 représentations ont été faites sur les 4 départements. Une opération à succès puisqu'elle a permis, à plus de **900 spectateurs**, de mener une réflexion individuelle

et collective, inscrite dans la politique de prévention menée par la MSA Auvergne via ses services d'Action Sanitaire et Sociale et de Santé Sécurité au Travail.

**Ces actions ont été un succès grâce à l'implication de notre réseau mutualiste** qui a permis une forte mobilisation pour susciter de l'intérêt et participer à ces manifestations.

**Maintenant, place à de nouveaux projets.**



### Les après-midi de l'informatique

**Les délégués retraités de l'échelon local de Saint-Cernin, Jussac** dans le Cantal, se sentant « dépassés » par les nouvelles technologies et leurs usages, **ont fait part à la MSA de leur besoin de faire une mise à niveau.**

En effet, que ce soit dans la vie personnelle ou bien pour effectuer des tâches administratives, **l'informatique est devenue un outil incontournable si l'on ne veut pas se sentir coupé du monde.**

Ainsi, un groupe de seniors, déjà investis sur un atelier de l'ARSEPT (association créée en interrégimes qui organise des ateliers de

prévention santé pour les seniors) ont pu bénéficier, pendant 4 après-midi de cours d'informatique.



**L'occasion d'apprendre les bases :** allumer un ordinateur, faire un courrier, l'enregistrer, gérer des images mais aussi de comprendre et connaître les dangers d'Internet.

Cette formation a enfin été l'occasion d'apprendre à **faire ses démarches en ligne sur le site [www.msa-auvergne.fr](http://www.msa-auvergne.fr)** via la création d'un compte et la découverte des téléservices.

*Ces après-midi ont donné entière satisfaction à tous les participants, indique Brigitte TROUCELLIER, déléguée à l'origine de cette action. Elle sera probablement reconduite.*

**Si vous êtes intéressé(e) pour organiser cette action sur votre territoire, n'hésitez pas à joindre la « Vie Mutualiste ».**

### « Regard croisé sur l'agriculture »

**Dans le cadre d'un partenariat entre l'Echelon local de la MSA, le Centre Social et Culturel du territoire de Chevagnes,** il a été proposé aux habitants de venir à la rencontre d'agriculteurs passionnés du secteur :

► **Madeleine CHARRIOT**, éleveuse de moutons à Lusigny,

► **Jean-Claude BLANDIN**, retraité qui exploitait une ferme à Chézy,

► **Xavier FAIVRE-DU-BOZ**, cultivateur de céréales à Chézy

► **Matthieu HERBERT**, éleveur de vaches Charolaises à Lusigny.

Après avoir évoqué l'évolution de l'agriculture ces dernières décennies, **les intervenants ont expliqué leur parcours et ont présenté leurs exploitations** face à un auditoire attentif qui a posé de nombreuses questions.

Le lendemain, les participants se sont retrouvés **pour la visite des fermes**, une manière plus concrète d'appréhender les explications de la veille.



## Ambroisie : la repérer, l'arracher, la signaler !



Pour donner suite aux réunions d'informations organisées en 2017 sur les 4 départements, la MSA Auvergne, toujours en partenariat avec la FREDON, a organisé les 20, 21 et 25 juin, des réunions sur le terrain pour apprendre à repérer, arracher et signaler, les plants d'Ambroisie.

Ainsi, près de 60 personnes ont participé et découvert les dangers de l'Ambroisie tout en apprenant à la détruire dans les règles.

Cette plante exotique envahissante originaire d'Amérique du nord, dont le pollen est responsable d'allergies sévères et aux forts impacts sur la santé, cause de nombreux problèmes liés à la biodiversité.

Bien implantée dans différents secteurs du territoire auvergnat, l'ambroisie est une plante réglementée par arrêtés préfectoraux sur les 4 départements, ainsi que par un nouveau décret national datant du 26 avril 2017.

Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la FREDON : [www.fredon-auvergne.fr](http://www.fredon-auvergne.fr)

### Actualités

## Les nouveaux étudiants restent affiliés à la MSA

**Si votre enfant devient étudiant à la rentrée scolaire prochaine, il reste affilié à la MSA. Il bénéficiera également d'une baisse de sa cotisation annuelle étudiante.**

### Plus de démarche à réaliser

Dans le cadre de la nouvelle loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, le régime étudiant de sécurité sociale va être supprimé progressivement.

► **Si vous avez un enfant qui fait sa rentrée pour la première fois dans l'enseignement supérieur en septembre 2018**, il n'aura plus de démarche à faire pour être inscrit à la sécurité sociale. Il restera rattaché à votre régime de sécurité sociale agricole. Il a aussi la possibilité de rester couvert par votre complémentaire santé si cela est déjà le cas.

**Le mois qui suit ses 18 ans**, il sera affilié au régime agricole avec son propre numéro de sécurité sociale. Il sera couvert gratuitement, en tant qu'assuré autonome. Il sera alors invité par courrier à transmettre un relevé d'identité bancaire (RIB). Il pourra également ouvrir son espace privé sur le site Internet de sa MSA et suivre ses remboursements de soins, télécharger son attestation de droits ou contacter en ligne sa MSA.

### Des économies de 127 euros

La cotisation annuelle à la sécurité sociale étudiante de 217 euros sera supprimée et remplacée par une contribution à la vie étudiante d'un montant fixe de 90 euros.

Cette somme est destinée à accompagner les étudiants au niveau social, culturel et sportif et pour favoriser l'accès à la médecine préventive. Si votre enfant est boursier, cette contribution n'est pas due.

► **Si votre enfant est déjà étudiant au cours de l'année scolaire 2017-2018**, il restera couvert par une mutuelle étudiante à la rentrée scolaire 2018-2019, puis sera rattaché au régime général de la Sécurité sociale à la rentrée scolaire 2019-2020.

**Le régime étudiant de sécurité sociale disparaîtra définitivement le 31 août 2019.**



En tant qu'étudiant, votre enfant bénéficie d'une assurance accidents du travail et maladies professionnelles. Elle le couvre pour les accidents survenus à l'occasion des stages en entreprise, sous certaines conditions.

## Des séjours de vacances adaptés aux seniors c'est possible



La MSA et les Villages Vacances AVMA, Association de Vacances de la Mutualité Agricole, développent Part'âge, une action qui propose des séjours de vacances aux seniors grâce à l'implication des jeunes.

Ainsi la MSA Auvergne a organisé, du 14 au 17 mai dernier, un **séjour au Village Vacances** « La Châtaigneraie » à Mours dans le Cantal à destination des seniors résidant en Marpa (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie).

Ils ont été accompagnés, pour ce temps de détente et de découverte, par des jeunes en formation médico sociale à la Maison Familiale Rurale de Ste Florine et leurs encadrants.

*Part'âge est une initiative qui contribue à la qualité de vie en Marpa et qui permet aux jeunes de préparer leur entrée dans la vie active et d'acquérir des compétences à travers une expérience d'immersion professionnelle.*

Le séjour, apprécié de tous, s'est déroulé sous le signe du "part'âge". Un grand nombre de seniors n'était jamais parti en vacances et la majorité ne pensait pas repartir un jour. Pour les jeunes, cette immersion a permis de confirmer leur choix professionnel.

Malgré une météo maussade, chaque participant a su profiter pleinement du programme proposé.

Des liens se sont créés et aussi bien les jeunes que les seniors souhaitent organiser un repas à la rentrée scolaire. En parallèle, une rétrospective du séjour sera organisée prochainement à l'intention de l'ensemble des élèves de la MFR.

Une belle action qui sera sans doute reconduite prochainement.



Découverte de Mours en petit train



Promenade au marché



Achat de souvenirs

## Agri'écoute : Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

### Quelques fausses idées sur le suicide ...

#### Ceux qui en parlent ne le font pas.

**FAUX** : La plupart des tentatives sont annoncées de façon plus ou moins explicite. 80 % des personnes qui passent à l'acte en ont parlé avant. Toute évocation doit être prise au sérieux.

#### Faire une tentative de suicide, c'est un choix.

**FAUX** : en réalité, c'est un non choix : c'est la seule solution trouvée pour ne plus souffrir.

**Une situation de mal-être ou de détresse peut être liée à des difficultés professionnelles ou personnelles, un isolement, des problèmes sociaux, familiaux, de santé ou au stress.**

Face à ces risques, **le dispositif Agri'écoute, joignable au 09 69 39 29 19, permet d'échanger anonymement et à tout moment, week-end et nuit compris, avec un professionnel.**

► **Il propose**, grâce à une écoute active, de mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être, et prendre du recul par rapport à une situation difficile.

► **Il aide** à mettre des mots sur ses émotions et orienter vers des solutions.



**AGRI'ÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL  
**09 69 39 29 19**

Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse. Avant qu'il ne soit trop tard, Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés.



*L'utilisation d'un simple pseudonyme peut permettre un suivi personnalisé dans le temps, tout en gardant son anonymat.*

## Appel à Projets Jeunes

Appel à Projets Jeunes 2018  
Pour mieux vivre en milieu rural



• Vous avez entre 13 et 22 ans ?  
• Vous avez un projet concernant la Culture, la Santé ou le Vivre ensemble ?

Devenez acteur de votre territoire :  
**CONTACTEZ-NOUS !**  
[projetsjeunesmsa.blf@auvergne.msa.fr](mailto:projetsjeunesmsa.blf@auvergne.msa.fr)

Plus d'infos sur  
[www.msa-auvergne.fr](http://www.msa-auvergne.fr)



► Développer des actions en faveur de "l'enfance, la famille et les jeunes" est une orientation importante du plan d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Auvergne.

C'est pour, plus particulièrement s'adresser au public des jeunes, que la MSA Auvergne lance, pour la seconde année consécutive, son Appel à Projet

Jeunes. Il s'agit d'un concours qui offre la possibilité aux jeunes, habitant le milieu rural, de participer sous la forme d'un concours, à l'amélioration de la qualité de vie sur leur territoire.

Le projet doit être porté par un groupe de jeunes (3 minimum), âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural. Les projets peuvent porter sur 3 domaines : la culture, la santé ou « le vivre ensemble ».

Les principaux critères de sélection pour départager les projets, seront l'impact de l'action menée sur le territoire, la dimension solidaire du projet, l'implication, et enfin, l'originalité et la qualité de celui-ci.

► Rendez-vous sur [www.msa-auvergne.fr](http://www.msa-auvergne.fr)

Rubrique : Votre MSA > Nos actions > La MSA aux côtés des jeunes.

Un correspondant jeunesse MSA Auvergne accompagne les participants de l'inscription à la réalisation de l'action.

En participant, les groupes s'engagent à participer au concours local. Ainsi, les projets retenus sur dossier seront présentés devant le jury départemental qui sélectionnera les projets éligibles au concours national. Tous les dossiers présentés seront primés.



Pour plus de renseignements, vous pouvez écrire à :  
[projetsjeunesmsa.blf@auvergne.msa.fr](mailto:projetsjeunesmsa.blf@auvergne.msa.fr)

## Bilan ACTIV'agri, 1 an après le lancement

La filière avicole auvergnate concerne 650 exploitations, dont 80 % dans l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Suite à la fermeture d'une société de ramassage de volailles, plusieurs acteurs de la filière ont sollicité la MSA afin de les aider à créer une structure en capacité de reprendre l'activité.

Pour cela, MSA Services Auvergne et les associations Laser 03, fortes de leur expérience dans le domaine des services et de l'insertion, ont initié en février 2017, la création de l'association ACTIV'Agri avec pour parties prenantes des éleveurs, des intégrateurs et des abattoirs.

**ACTIV'Agri a ainsi souhaité structurer l'activité et améliorer les conditions de travail en faisant émerger un véritable métier.**

L'association met un point d'honneur au respect des règles d'hygiène, tout particulièrement sous l'angle de la biosécurité. « Le but est de professionnaliser le ramassage des volailles avec des mesures de sécurité, de biosécurité et d'hygiène », insiste Christian MATHINIER, Président d'ACTIV'Agri.

**Un premier bilan d'activité positif**  
Après la première année d'activité, le résultat est satisfaisant et

correspond aux objectifs fixés. Constat renforcé depuis le début de cette année 2018, puisque **les résultats des 4 premiers mois dépassent les objectifs prévisionnels.**

Une enquête menée auprès des clients d'ACTIV'Agri, montre une nette satisfaction des services rendus par le personnel de cette association, notamment pour la prise en compte des commandes, la ponctualité des équipes, la qualité des interventions soulignant le sérieux et le professionnalisme, mais aussi le respect des règles sanitaires.

**Au cours des 4 premiers mois de 2018 :**

- 161 clients ont eu recours aux services d'ACTIV'Agri,
- dont 23 nouveaux clients,
- Les équipes ont effectué 457 sorties (en moyenne 114 par mois ou 27 par semaine), soit une activité en hausse de 7,8 % par rapport aux 4 derniers mois de 2017.

Actuellement, l'équipe d'ACTIV'Agri est composée de 11 salariés (dont 9 en contrat d'insertion et 2 encadrants techniques). Pour les ramassages, elle est régulièrement renforcée par des intérimaires afin de satisfaire l'ensemble des commandes.



Depuis le lancement de son activité, ce sont **19 personnes qui ont bénéficié d'un contrat d'insertion parmi lesquelles 10 ont quitté l'association dont 8 pour reprendre un emploi durable**, soit un taux de sorties vers l'emploi durable de 80 %.

**De nouveaux recrutements sont prévus dans les prochains mois** en lien avec l'évolution de l'activité. De nouveaux projets sont en cours de réflexion pour diversifier l'activité au regard des demandes de la profession. Parmi celles-ci, le nettoyage de bâtiments avicoles, l'aide à l'insémination ou encore la vaccination.

À travers ce bel exemple d'économie sociale et solidaire, MSA Services Auvergne démontre ainsi que la coopération entre acteurs économiques d'une filière peut profiter à tous et permettre d'allier l'économique et le social.



## Santé

## Bilan dépistage du cancer de la peau à Aurillac

Dans le cadre de la semaine de prévention et de dépistage du cancer de la peau, organisée du 14 au 18 mai 2018 par le Syndicat National des Dermatologues et Vénérologues (SNDV), la MSA Auvergne a organisé le Jeudi 17 mai 2018 une journée de dépistage sur le site d'Aurillac.

Après une campagne de sensibilisation par e-mailing auprès des

adhérents MSA et une campagne de communication sur le site de la MSA Auvergne et du SNDV, les rendez-vous ont été pris via une inscription en ligne.

Au cours de cette journée, le Dr CHEVENET, dermatologue à Aurillac, a examiné 24 personnes (14 hommes et 10 femmes).

La majorité des personnes examinées étaient exploitants

(actifs ou retraités) ou salariés d'exploitation. Objectif atteint puisque cette opération a permis à ses adhérents de bénéficier d'un examen dermatologique gratuit pour dépister d'éventuels risques de cancers de la peau.

